

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	60 (1972)
Heft:	5
Artikel:	Pour la reconnaissance de la valeur économique du travail ménager : répondez nombreuses au questionnaire sur le budget temps-ménage
Autor:	Alexandre, Jacqueline
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-273094

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉPILATION

En songeant à l'embarras dans lequel se trouvent peut-être nos lectrices en face de tant de publicité au superlatif faite en faveur d'une épilation-miracle dite « définitive », nous sommes allée nous entretenir avec Mme Suzanne Brossard, spécialiste en la matière, membre de la Fédération romande d'esthétique et de cosmétologie.

A notre première question « Parmi toutes les sortes d'épilation existantes, honnêtement, chère Madame, que nous conseilleriez-vous ? », Mme Brossard nous a répondu spontanément : « L'épilation électrique ! ».

— C'est donc la seule définitive ?

— Définitive, oui. Mais on ne peut pas faire cela en une fois. La patiente doit suivre un traitement qui peut durer quelques mois, voire un an et demi dans les cas plus difficiles, et surtout s'il y a déficience hormonale.

— Il peut donc y avoir des causes internes nécessitant le conseil de l'endocrinologue ?

— Certes, et c'est pour cela que je travaille en collaboration avec divers médecins. Le système pileux est évidemment en relation directe avec les grandes périodes de la vie de la femme, avec les troubles de la puberté et de la ménopause, des ovaires, des surrénales ou de l'hypophyse qui chicanent, et même avec l'absorption de médicaments à base de cortisone. On ingurgite tellement d'hormones, à l'heure actuelle...

L'ÉPILATION ÉLECTRIQUE

— Voulez-vous me donner quelques détails sur cette épilation électrique que vous préconisez ? Et d'abord, où donc les femmes doivent-elles s'adresser ?

Mme Brossard a un sourire malicieuse :

— Mais vous savez, les messieurs aussi viennent se faire épiler ! Cependant, qu'on soit homme ou femme, il s'agit d'abord de choisir un bon institut.

— A quoi peut-on les reconnaître ?

— En principe, tous les membres de la F.R.E.C. sont à recommander. Et d'ailleurs, on voit tout de suite si l'on a affaire à quelqu'un de sérieux...

— Le traitement est-il ambulatoire ? Ressort-on de chez vous avec des pansements sur les jambes ou le visage ?

— La très légère inflammation, l'infinie rougeur qui fait suite au traitement et qui se terminera par une petite croute insignifiante ne nécessite aucune bandelette, rassurez-vous. Tout au plus conseillons-nous à nos clientes de s'abstenir de bains de soleil et de savon quand elles viennent de se faire épiler. Une crème antiséptique leur est prescrite, qui évitera toute complication. Il n'y a en tout cas aucune dégradation de la peau.

— Les séances durent-elles longtemps ?

— Entre cinq minutes et deux heures — ou même plus — tout dépend de ce que la cliente peut supporter.

— C'est donc douloureux ?

— Absolument pas ! Mais il y a une certaine tension. On s'y accoutume d'ailleurs au bout de cinq minutes. Quand on a affaire à des personnes particulièrement sensibles, ou alors pour l'épilation de grandes surfaces à la fois, on a recours à une anesthésie sous contrôle médical, locale ou générale. C'est qu'il nous arrive d'avoir des clientes qui viennent de loin et qui désirent être délivrées de leurs poils superflus une fois pour toutes, ce qui représente trois à quatre heures d'épilation.

— Quelle est la vitesse maximale d'épilation ?

— Pour ma part, sur des jambes, j'enlève plus de deux mille poils à l'heure, ce que je considère comme une bonne vitesse.

— Et à quel rythme les patientes se rendent-elles chez vous ?

— En moyenne, une fois par semaine, au début. Mais, dans la suite, les rendez-vous sont de plus en plus espacés et deviennent mensuels.

— Epilevez-vous aussi à la cire ?

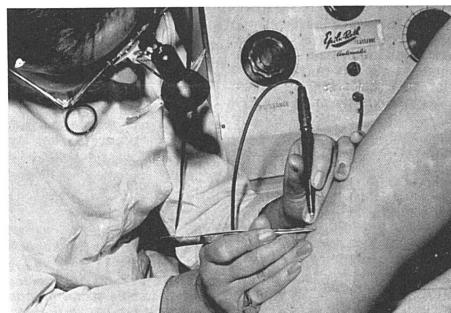
— Bien sûr ! Mais, contrairement à mes collègues, j'utilise la cire froide. C'est une vieille recette égyptienne qui donne un très bon résultat pour l'été et qui ne fortifie pas les poils. De plus, ce mode de faire ne brûle pas, ce qui est appréciable. Enfin, je trouve que c'est plus hygiénique car on ne l'utilise qu'une seule fois. A base de sucre et de plantes, ma préparation atrophie les poils. Pour les jeunes filles et les dames qui veulent avoir des jambes nettes pendant la saison des bains, c'est radical. L'idéal, voyez-vous, serait de commencer l'épilation électrique en hiver, épilation complétée par une ou deux cires froides en été, si le traitement n'est pas terminé.

— Y a-t-il une grosse différence de prix entre ces deux genres d'épilation ?

— On compte 30 francs l'heure d'épilation électrique, alors que, pour une cire froide complète, jambes et cuisses, la cliente paie 32 francs.

— Combien dure une cire froide ?

— Entre une demi-heure et une heure et demie. Cela dépend non seulement de l'habileté de l'esthéticienne, mais aussi du système pileux de la cliente.



CRÈMES DÉPILATOIRES ET RASOIRS

— Que pensez-vous des crèmes dépilatoires ?

— C'est un traitement, en somme, superficiel, ces crèmes n'arrachent pas jusqu'aux bulbes. Je ne les conseillerai pas. D'abord, elles peuvent causer des allergies aux peaux sensibles. Ensuite, la crème fortifie le poil, et ce n'est pas ce qu'on veut, n'est-ce pas ?

— Je me suis laissé dire que le poil coupé au ciseau repousse toujours plus dru, et qu'il est donc préférable de l'arracher.

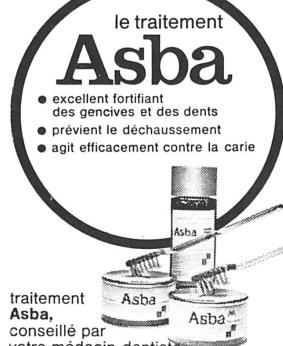
— Et pourtant, c'est quand on tire le poil qu'on le fortifie. Si on le coupe, on l'excite moins. Mais quoi qu'il en soit, les femmes qui se sont rasé le visage pendant des années finissent toujours par avoir de la barbe...

— C'est donc douloureux ?

— Absolument pas ! Mais il y a une certaine tension. On s'y accoutume d'ailleurs au bout de cinq minutes. Quand on a affaire à des personnes particulièrement sensibles, ou alors pour l'épilation de grandes surfaces à la fois, on a recours à une anesthésie sous contrôle médical, locale ou générale. C'est qu'il nous arrive d'avoir des clientes qui viennent de loin et qui désirent être délivrées de leurs poils superflus une fois pour toutes, ce qui représente trois à quatre heures d'épilation.

— Quelle est la vitesse maximale d'épilation ?

— Pour ma part, sur des jambes, j'enlève plus de deux mille poils à l'heure, ce que je considère comme une bonne vitesse.



Pour la reconnaissance de la valeur économique du travail ménager

Répondez nombreuses au questionnaire sur le budget temps-ménage

Dans son numéro de mars « Femmes Suisses » avait déjà consacré un article sur le budget-temps de la ménagère en donnant quelques résultats individuels. Depuis, en collaboration avec la Radio romande, l'émission « A votre service » de Catherine Michel, nous avons élaboré un questionnaire beaucoup plus complet qui nous permettra d'étudier et de comparer, comme le fait le sociologue français Alain Girard, le nombre d'heures consacrées en moyenne pour chaque activité ménagère, et ceci, selon le nombre de personnes en ménage et selon le cas où la ménagère exerce ou n'exerce pas une activité professionnelle.

La ménagère et les personnes vivant dans des communautés religieuses sont les seules personnes en Suisse, d'après les normes de l'assurance invalidité, à exercer une activité économique gratuite. C'est pourquoi lorsque ces personnes deviennent invalides, le calcul de leur rente doit se baser sur d'autres principes que le calcul de la rente des travailleurs qui, elle, est proportionnelle à la diminution de gain causée par l'invalidité.

Les deux tiers des femmes suisses, c'est-à-dire les ménagères qui restent à la maison, sont-elles inactives ? Dans toutes les statistiques concernant la population les « femmes au foyer » sont comptées dans la population inactive, avec les veillards et les enfants. Est-ce à dire que leur travail à la maison n'a pas de valeur économique ? Pour se rendre compte de l'importance de ce travail il faut en compter les heures, il faut l'analyser.

Est-ce que les appareils ménagers, qui épargnent des efforts et facilitent le travail, font gagner du temps ?

Pour augmenter la productivité dans les usines, on a inventé des machines (toujours plus perfectionnées). Est-ce que, dans la cellule familiale et ménagère, l'introduction d'appareils électro-ménagers toujours plus modernes a amélioré le rendement de la ménagère ?

Combien d'heures de travail accomplit par semaine la ménagère qui exerce une activité à l'extérieur ?

C'est là le problème de la double tâche de la femme, bien souvent évoqué, mais pas encore résolu. On parle de facilités d'horaires d'une part, et d'autre part de rationalisation très poussée du travail ménager afin que cette femme aussi ait « son » nombre d'heures de loisirs, comme les autres.

En répondant avant le 20 juin 1972 à ce questionnaire vous contribuez à une étude sur la revaloration du travail ménager et par là même du travail féminin.

Même si pour certains le travail ménager doit rester humble et gratuit, il ne doit pas, quant à nous, être ignoré, dévalorisé, exploité par l'ensemble de la société.

Jacqueline Alexandre.

FANTAISIES POSTALES

Je ne sais si le fait que je vais relater est dû à la pénurie de personnel postal. En tout cas il est authentique...

Ayant entendu dire que l'acheminement du courrier était particulièrement lent entre Lausanne et Genève, en prévision de l'anniversaire, le mardi 11 avril, d'un Genevois solitaire, nous nous étions mis, quatre personnes amies, à écrire — fort lisiblement — toutes quatre, séparément, une lettre de vœux, et avions posté nos quatre lettres toutes ensemble, le dimanche après-midi 9 avril, bien avant la levée de 17 heures et quart, dans la boîte aux lettres de notre quartier. Nous pensions, candide, que les quatre lettres, étant parties ensemble, arriveraient en même temps à la même adresse.

J. C.

Nous sommes tous pour : Faisons donc quelque chose

« Aujourd'hui on est « in » lorsqu'on fait quelque chose pour la protection de l'environnement. Tout le monde est pour, quand ce sont les autres qui paient. Chaque commune est pour l'aménagement d'une décharge publique ou pour la construction d'une usine d'incinération des ordures lorsqu'elle est installée dans la commune voisine. Chaque automobiliste est bien entendu, pour la réduction des gaz d'échappement pour autant que personne ne conteste sa liberté individuelle même s'il lui était tout aussi bien possible de se rendre à son travail au moyen des transports publics. » (Prof. Dr R. Braun, EAWAG.)

ALORS, FAISONS TOUT DE SUITE QUELQUE CHOSE

★ Arrêtons notre moteur lorsque, dans une colonne, l'attente se

prolonge devant le feu rouge ou la barrière du passage à niveau. Quand le moteur tourne au ralenti, le pourcentage des gaz nuisibles est cinq à dix fois plus grand que lorsque la voiture roule.

★ Renonçons à l'achat d'objets et de cadeaux dont l'emballage est trop volumineux et superflu. Ne demandons pas dans les magasins de remballer ce qui a déjà été payé par le producteur.

★ Ne craignons pas d'acheter des légumes ou des fruits légèrement tachés ou tavelés. Demandons à nos fournisseurs des légumes et des fruits biologiques, c'est-à-dire qui ont poussé sans l'aide d'engrais chimiques et de pesticides.

Recommandations du WWF suisse.



Epilation électrique définitive sans douleur - cire froide, traitement couperose, acné

Epila-Roth

Lausanne

32, av. de la Gare, tél. (021) 23 80 18

L'Helvétie.